



Plan d'Aups Sainte
Baume

**DEMANDE DE DUPLICATA
DU TITRE DE
TRANSPORT SCOLAIRE**

Toute demande de duplicata du titre de transport de votre enfant est à traiter comme suit :

- *Envoyer un courrier explicatif (perte, vol ou détérioration) à l'adresse suivante :*

*Gare routière de Toulon
Services des cartes
Boulevard TESSE
83 000 TOULON*

- *Y joindre :*

- Un chèque de 10,00 € à l'ordre de la Régie Régionale Gare Routière de Toulon*
- Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à votre adresse (pour le retour de votre carte)*

Il ne sera plus possible de vous délivrer une carte provisoire, l'enfant devra s'acquitter d'un titre de transport auprès du chauffeur en attendant sa nouvelle carte.

- *Attention :*

- Deux duplicatas pourront être délivrés dans l'année scolaire. Au-delà, le paiement d'une nouvelle carte sera exigé sans la subvention de la CAPV ce qui amène la carte à 110.00€.*

Contact : Mme Fabienne REDORTIER : 04.42.04.52.85